

NOUVEAU !

OPTION MUSIQUE

Pour information :
l'option est coefficient 2 au Bac !

Depuis la rentrée 2017 / 2018, l'option musique est proposée aux élèves de seconde. Les cours, dans la continuité de ceux assurés en collège, sont articulés autour d'activités mêlant les notions de « Produire » et « Percevoir » :

< *Etude d'une problématique* incluant au moins 2 œuvres de référence donnant lieu à un travail d'écoute comparée approfondi avec acquisitions de compétences et d'un vocabulaire spécifique, visant à enrichir la culture musicale et artistique de chacun.

En seconde, nous aborderons 3 problématiques imposées par le B.O. :

< Musique et texte.

< Musique et image : notre problématique actuelle

< Musique et société.



< SORTIES CULTURELLES

Elles auront lieu en cours d'année, afin d'aller rencontrer des lieux, des artistes, des œuvres, selon le programme proposé à Dijon (Auditorium, Grand Théâtre, Consortium, Studio d'enregistrement...). Elèves et familles seront prévenus à l'avance.

< *Pratique vocale et / ou instrumentale* ou les deux pour les élèves instrumentistes mais ce n'est pas 1 obligation : le répertoire abordé doit être en lien avec la problématique étudiée :

+ Exemple : nous finissons de mettre en place « Skyfall » d'Adèle et nous allons apprendre la « Complainte de la butte », chantée dans le film « Moulin Rouge ».

+ Exemple : en ce moment, 1 élève pianiste joue « La leçon de piano » et 1 élève flûtiste traversière joue le thème du « Magicien d'Oz ».



< *Des séances sont prévues au CDI* afin de réaliser des recherches, préparer des exposés oraux, des affiches... à l'aide des outils informatiques. Quelques séances seront aussi consacrées à la découverte et manipulation d'Audacity, logiciel de montage audio.



HORAIRES DES COURS :

- Lundi : 16h30 / 17h30.
- Mercredi : 13h / 15h.

Mme Hauteville-longet